

Etats financiers au 31/12/2025

Certifiés conformes

Signé par :

DDF78F8440DE4DF...

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 369 789** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 531 744** euros et un total **charges** de **1 175 798** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **355 946** euros.

L'exercice considéré débute le **01/06/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **7** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté. En ce qui concerne la présentation des comptes, il est à noter que le compte 457 en N-1 classé en dettes fiscales et sociales est classé en N en autres dettes pour un montant de 40 €.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Ce pourcentage correspond au temps estimé passé par le dirigeant pour les frais de développement.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 2 à 4 ans.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Financières

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Divers

Pour rappel, au 26/05/2025, un abandon du compte courant de la SAS 3D EAU a eu lieu pour un montant de 513 527,80 € au profit de SAS Groupe ALCOM .

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement	606 193		335 240			941 433
	Autres immobilisations incorporelles						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	606 193		335 240			941 433
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 293		10 188			34 481
	Instal., agencement, aménagement divers	8 813					8 813
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	81 695		327		5 131	76 890
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 801		10 515		5 131	120 185
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	47 003				28 620	18 383
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	47 003				28 620	18 383
TOTAL		767 997		345 754		33 751	1 080 000

Installations générales, modde linéaire, 10 à 15 ans
Matériel de transports, mode linéaire, 3 à 5 ans
Mobilier, mode linéaire, 2 à 4 abs
Matériel de bureau et informatique, mode linéaire, 2 à 3 ans

Amortissements

			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
Règlement ANC 2022-06								
INCORPORELLES	Frais d'établissement				185 981	180 979		366 960
	Frais de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				185 981	180 979		366 960
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels				12 015	4 371		16 385
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				1 300	697		1 997
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier				70 682	4 964	5 131	70 514
	Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				83 997	10 031	5 131	88 897
TOTAL				269 977	191 011	5 131	455 857	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	18 383	18 383	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	735 048	735 048	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 168	1 168	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	211 628	211 628	
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 251	13 251	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	130 399	130 399	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	412 024	412 024	
	Charges constatées d'avance	28 788	28 788	
TOTAL DES CREANCES		1 550 689	1 550 689	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	96 104	96 104		
	Personnel et comptes rattachés	78 096	78 096		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 094	71 094		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	116 252	116 252		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 651	3 651		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	40	40		
	Autres dettes	954	954		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		366 190	366 190		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

--

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		546 056
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR	5 346	5 346
Autres créances PRODUIT A RECEVOIR PRODUIT À RECEVOIR BPI	130 399 410 311	540 710

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		178 927
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		70 847
FRS - FACTURES NON PARVENUES	70 847	
Dettes fiscales et sociales		108 080
DETTE SUR CONGES PAYES	76 690	
DETTE PROVISIONS RTT	1 406	
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	27 651	
DETTE PROV CHARGES SO SUR RTT	484	
CHARGES FISCALES SUR C.P.	1 101	
CHARGES FISCALES SUR RTT	20	
ETAT CHARGES A PAYER	100	
FORMATION CONTINUE CDI CDD	629	

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		28 000,00	6,4286	180 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		28 000,00	6,4286	180 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/05/2025	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Règlement ANC 2022-06					
Capital social	180 000				180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	18 000				18 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 137 432				1 137 432
Report à nouveau		73 224			73 224
Résultat de l'exercice	73 224	(73 224)		355 946	355 946
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 408 656			355 946	1 764 602

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 408 656

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 408 656

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 355 946

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		1
	Cadres et ingénieurs		9
	Autres catégories		
	TOTAL		10

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
ERNST & YOUNG							
31/12/2025	31/05/2025	%	%	31/12/2025	31/05/2025	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	11 548		100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)							
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité							
Total	11 548		100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						
--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		4 501
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 501
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 501	
Total des charges exceptionnelles		32 206
Charges exceptionnelles sur opération en capital		32 206
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 206	
Résultat exceptionnel		(27 705)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3D EAU			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		7			
Adresse de l'entreprise : 54 RUE GERARD			75013 PARIS		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					8 0 1 8 7 7 8 8 7 0 0 0 9 2		Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 31122025		N-1 31052025			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement*	CX	941 433	CQ	366 960	574 473	420 212
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 481	AS	16 385	18 096	12 279
		Autres immobilisations corporelles	AT	85 703	AU	72 512	13 192	18 526
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
		Participations	CS		CT			
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			22 250
		Autres immobilisations financières *	BH	18 383	BI		18 383	24 753
		TO TAL (II)		BJ	1 080 000	BK	455 857	624 144
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens		BN		BO			
	En cours de production de services		BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
	Marchandises		BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			1 748
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	735 048	BY		735 048	471 635
		Autres créances (3)	BZ	768 470	CA		768 470	941 998
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	213 339	CG		213 339	94 101
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	28 788	CI		28 788	26 838
Comptes de régularisation	TO TAL (III)		CJ	1 745 645	CK	1 745 645	1 536 320	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	2 825 645	1A	455 857	2 369 789	2 034 340
	Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	18 383	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3D EAU					Néant ☐ *			
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :180.000.....)				DA	180 000	180 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	18 000	18 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	1 137 432	1 137 432	
	Report à nouveau				DH	73 224		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	355 946	73 224	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TO TAL (I)				DL	1 764 602	1 408 656	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN	220 609	220 609		
TO TAL (II)				DO	220 609	220 609		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	18 388	23 699	
	Provisions pour charges				DQ			
	TO TAL (III)				DR	18 388	23 699	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV			
	Instruments financiers à terme				D1			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	96 104	122 346	
	Dettes fiscales et sociales				DY	269 092	258 497	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	994	533	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
	TO TAL (IV)				EC	366 190	381 376	
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)				ED			
	TO TAL GENERAL (I à V)				EE	2 369 789	2 034 340	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	366 190	381 376	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3D EAU
Société par actions simplifiée
au capital de 180.000 euros
Siège social : 54 rue Gérard, 75013 PARIS
801 877 887 RCS PARIS
(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 26 JUIN 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal des décisions de l'Associé unique en date du 26 juin 2026, il a été extrait ce qui suit :

[...]

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice social du 1er juin 2025 au 31 décembre 2025 fait apparaître un bénéfice de 355.946,21 euros, décide, conformément à la proposition du Président, de l'affecter en totalité au compte report à nouveau.

Résultat de l'exercice

Bénéfice de l'exercice	355.946,21€
Report à nouveau antérieur	73.224,00 €
Report à nouveau de l'exercice	429.170,21 €

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique rappelle que les dividendes mis en paiement au cours des trois derniers exercices étaient les suivants:

Exercice	Dividende net en € par action	Dividende global en €	Abattements Art 158-3-2 CGI
31.05.2025	0,00	0,00	40%
31.05.2024	0,00	0,00	40%
01.12.2023 (dividendes exceptionnels)	9,68	271.040,00	non
31.05.2023	0,00	0,00	40%

[...]

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales.

Pour extrait certifié conforme

Signé par :
 Jessica TESTE du BAILLER
DDF78F8440DE4DF...

Jessica TESTE DU BAILLER
La Présidence